

Maisons-Alfort

le mag

Été 2019 #478



Destination vacances !

ACTUALITÉS

.....
Les Journées du patrimoine
reviennent !

P. 8

DANS VOS QUARTIERS

.....
Les animations
dans ma ville cet été

P. 12

CADRE DE VIE

.....
École Charles Péguy : découvrez
le projet de rénovation

P. 15



ACTUALITÉS
Les Journées du patrimoine reviennent !

12

DANS VOS QUARTIERS
Les animations dans ma ville cet été



14

CADRE DE VIE
École Charles Péguy : découvrez le projet de rénovation



JEUNESSE & FAMILLE
La fin de l'année a sonné !



22

SPORT & LOISIRS
À Maisons-Alfort, on bouge !

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet www.maisons-alfort.fr et sur sa page Facebook : Ville de Maisons-Alfort.

Été 2019

Directeur de la publication : Olivier Capitanio • Rédaction : Service Communication et RP • Conception - Réalisation : E-media • Impression : Le Réveil de la Marne • Photos : Service Communication, RP - Lastes, Le Nai, Dinh • Tirage : 31 000 exemplaires • Dépôt légal : 3501 P



Olivier Capitanio

Maire de Maisons-Alfort
Conseiller départemental
du Val-de-Marne



L'été s'est installé à Maisons-Alfort avec de nombreux événements conviviaux qui ont rassemblé un grand nombre de Maisonnais. Je me réjouis que ces animations, qui témoignent du dynamisme de la vie locale, remportent l'adhésion enthousiaste des habitants et qu'elles soient l'occasion d'échanges fructueux et positifs, comme j'ai pu le constater, avec mon équipe municipale, lors de toutes ces manifestations auxquelles nous participons.

Je souhaite avant les vacances aussi vous apporter des précisions utiles sur deux sujets importants.

Il s'agit d'abord du projet du Gouvernement de privatiser le groupe Aéroports de Paris (ADP) contre lequel de nombreux parlementaires de différentes tendances politiques, dont notre Député Michel Herbillon, ont déposé une proposition de loi affirmant le caractère de service public national de l'exploitation des Aéroports de

Paris (ADP). Cette démarche, validée par le Conseil Constitutionnel vise à permettre la tenue d'un Référendum d'Initiative Partagée afin que les Français puissent s'exprimer directement.

Ainsi, chaque citoyen électeur souhaitant soutenir cette proposition de loi pour éviter la privatisation d'ADP peut le faire directement via une plateforme en ligne dédiée. Pour en faciliter l'accès, la Ville a mis à disposition en mairie un ordinateur pour les Maisonnais qui pourront être accompagnés dans leur démarche par des agents municipaux.

Le référendum pourra être organisé si 10 % des électeurs se sont prononcés en faveur de la proposition de loi, soit environ 4,7 millions de soutiens, avant le 12 mars 2020.

J'invite tous les Maisonnais qui le souhaitent à participer. En effet, les Aéroports de Paris sont une infrastructure stratégique, la première frontière du pays. Ils représentent des enjeux importants en matière de souveraineté, de sécurité et d'environnement particulièrement dans notre département.

J'ajoute que les ADP sont rentables et rapportent des dividendes à l'État et donc aux contribuables. Pourquoi dès lors, les confier entièrement au secteur privé ?

Le deuxième sujet concerne la Zone à Faibles Émissions (ZFE) instaurée par la Métropole du Grand Paris depuis le 1^{er} juillet, avec pour objectif de réduire la pollution en interdisant progressivement la circulation des véhicules les plus polluants dans un périmètre englobant 79 communes de la Métropole.

Vous le savez, Maisons-Alfort est engagée de longue date dans la lutte contre la pollution et la réduction des gaz à effet de serre, par le biais en particulier du développement de la géothermie.

C'est la raison pour laquelle la Ville s'est exprimée en faveur de la ZFE au Conseil de la Métropole tout en s'assurant des conditions de sa mise en œuvre avec la demande expresse à l'Etat, la Région et la Métropole de moyens financiers complémentaires pour aider au renouvellement des véhicules et la création d'un guichet unique des aides pour faciliter les démarches.

La lutte contre la pollution est plus que jamais un enjeu nécessitant l'engagement de tous. Mais il faut veiller parallèlement à ce qu'elle ne se fasse pas au détriment des familles modestes, qui faute de moyens suffisants pour changer leurs véhicules se verront, de fait, interdits de les utiliser alors même que les alternatives en transports publics restent encore aujourd'hui insuffisantes. C'est pourquoi la Ville de Maisons-Alfort n'a pas pris à ce stade l'arrêté interdisant la circulation des véhicules de Crit'Air 5, sachant que ceux pris par certaines villes n'ont qu'un caractère formel puisque la Métropole ne prévoit aucune verbalisation avant 2021.

Alors que vous vous apprêtez sans doute à prendre des vacances bien méritées, découvrez aussi les rendez-vous programmés pour la rentrée prochaine où j'aurais plaisir à vous retrouver !

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été !

O. Capitanio



UN NOUVEAU JEU OFFERT PAR LE ROTARY CLUB

Le 12 juin a eu lieu l'inauguration du nouveau jeu pour enfants accessibles aux handicapés offert à la Ville par le Rotary Club de Maisons-Alfort-Est de Paris, en présence du maire, Olivier Capitanio, de la municipalité, du président du Rotary Club de Maisons-Alfort, M. Lopes Ferreira, et des membres de l'association. Situé au Square du Docteur Gilbert, ce jeu a vu le jour sous l'impulsion du président du Rotary Club de Maisons-Alfort qui souhaitait réaliser une action solidaire avec la Ville. Un bel exemple de solidarité qui vient également rappeler que le Rotary Club fête cette année son 50^e anniversaire. Depuis 1969, les Rotariens se mobilisent année après année et 2019 n'y a donc pas fait exception.

ILS ONT QUITTÉ LES BANCS DE L'ÉCOLE

Ils ont accompagné des centaines d'élèves durant leur carrière. Aujourd'hui, c'est aux enseignants de profiter d'une retraite bien méritée. Pour souligner leur engagement, le maire, Olivier Capitanio, en présence de Catherine Primevert, maire-adjoint, ont souhaité les honorer lors d'une réception au Moulin Brûlé le 1^{er} juillet. Nous remercions et souhaitons une très bonne retraite à : Françoise ROBERT, Claude CARBONNEAUX et Marie-José PIOVANACCI (collège N. de Staël), Catherine GILLES (école élémentaire P. Bert), Danielle LAUFER (école maternelle P. Bert), Dominique GODEFROY (école élémentaire Saint-Exupéry), Dominique LARDINOIS (collège E. Herriot), Claudine SCHARMANN (école élémentaire Parmentier B), Véronique MARTIN (école maternelle Raspail), Murielle CHIMIER et Catherine CALVEZ (école élémentaire Raspail), Chantal PRODHOMME (lycée P. Bert), Michèle MALPONT (école maternelle G. Sand), Nicole PERNIAS et Régis POL (lycée Delacroix).



DES MAISONNAIS OSCARISÉS POUR LEUR TRAVAIL

Quatre Maisonnais ont été récompensés le 3 juin dernier par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne pour leur travail. Trois d'entre eux, Rodolphe Ber (Garage du Parc), Benjamin Lamblin (Dessine-moi une fleur) et M. et M^{me} Derache (boulangerie-pâtisserie, 67 avenue Georges Clemenceau), se sont vu décerner une médaille d'argent pour la formation professionnelle tandis qu'Abdelhamid Mahgoub-Abdalla (KM Bâtiment) a reçu pour la 4^e fois la Charte Qualité Performance, en présence de la présidente de la CMA 94, Nicole Richard, de M^{me} Rasetti, maire-adjoint et de Marie-Laurence Beyo, conseillère municipale.

L'ART SOUS TOUTES SES FORMES S'EXPOSE

Évènement incontournable de la vie culturelle maisonnaise, la 15^e édition du Printemps des Arts s'est terminée le 27 juin dernier. Quelques jours plus tôt, le 6 juin, l'Atelier de Dessin Et Peinture pour Tous (ADEPT) a présenté aux Maisonnais une exposition intitulée « L'ADEPT se farde... », lors d'un vernissage en présence notamment du maire, Olivier Capitanio, et de sa présidente Maïté Deboux. Quelques jours plus tard, de Jeunes Talents ont dévoilé leurs œuvres réalisées à partir de diverses techniques lors d'une rencontre en présence du maire et de la municipalité. L'occasion de remettre le prix de la Ville à Clément Bry et celui du Jury à Elodie Boyer. Toutes nos félicitations !



LA FÊTE DES VOISINS CONTINUE

Alors que la 20^e édition de la Fête des Voisins s'est déroulée le 24 mai dernier, certains Maisonnais ont décidé de célébrer leur vie de quartier quelques jours plus tard, à l'image des fêtes organisées au Royal Mansart (cf. photo), rue Victor Hugo, à la Villa Houdart, rue Paul Saunière ou encore rue Henri Regnault.

DE JEUNES AMBASSADEURS DE LA PRÉVENTION

500 élèves maisonnaïses des classes de CM2 sont montés à tour de rôle sur la scène du théâtre Claude Debussy le 13 juin afin de recevoir officiellement leur Attestation d'Initiation aux Premiers Secours des mains du maire, Olivier Capitanio, et des maires-adjoints, entourés de leurs enseignants et des bénévoles de la Croix-Rouge ayant participé aux modules de formation et des représentants de l'association dans le Val-de-Marne. L'attestation vient clore les différentes séances menées tout au long de l'année et ainsi récompenser les efforts des élèves maisonnaïses pour s'initier aux gestes qui sauvent.



LES ENFANTS À LA FÊTE AU JCMA

Lors de la traditionnelle « fête des enfants » organisée par le Judo Club Maisons-Alfort, plus de 400 enfants de 4 à 14 ans étaient réunis sur le tatami, et autant de parents dans la tribune du Palais des Sports. L'occasion pour les enfants de montrer leurs talents et de pratiquer leur sport favori avec des judokas expérimentés, sous les yeux du maire, Olivier Capitanio et du maire-adjoint en charge du Sport, Bruno Bordier. Des démonstrations de Katas et de Ju-Jitsu ont complété cette présentation des diverses facettes du judo. A l'issue de cette journée, les enfants ont reçu leur nouveau grade, récompense d'une année de pratique.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le parvis de l'Hôtel de ville a vibré!

L'année dernière, la Ville avait décidé d'innover en proposant aux Maisonnais une nouvelle formule. Désormais, les amateurs de musique sont tous invités à se réunir en un seul et même lieu, le parvis de l'Hôtel de ville, pour célébrer l'arrivée de l'été. Et le succès était une nouvelle fois au rendez-vous le 21 juin dernier ! Les sons pop, rock, reggae, électro de groupes 100% maisonnaïses ont résonné sur le parvis pour le plus grand plaisir du public venu nombreux pour l'occasion. La preuve en images.



Les jeunes musiciens de l'association Arts et Musique au répertoire pop.



Le groupe pop rock Aquilon.



L'Harmonie Municipale, dirigée par M. Gondot, directeur et chef d'orchestre.



Ambiance reggae dub'n soul avec le groupe The Roots Engine.



Le groupe de rock Soak.



Les élèves du conservatoire Henri Dutilleux.

ÉCOLOGIE

Les Maisonnais ont fêté l'environnement !

L'environnement, c'est l'affaire de tous. Le 15 juin s'est déroulée la première « Faites de l'environnement » à Maisons-Alfort : une journée entièrement dédiée à l'écologie qui a remporté un franc succès auprès des Maisonnais. Une initiative souhaitée par la Ville, mobilisée de longue date pour l'environnement et le développement durable.



L'après-midi a débuté par une grande opération de nettoyage des Bords de Marne.



Parmi les nombreux stands, celui du tri et collecte des déchets animé par les agents du service voirie de la Ville.



Apprendre à fabriquer des objets du quotidien avec de l'existant, un vrai geste pour la Planète !



Le maire, Olivier Capitano, au côté de la municipalité et des Maisonnais qui ont participé au nettoyage des Bords de Marne.



La section apiculture de la gendarmerie a proposé une dégustation de miel récolté le matin même pour le plus grand plaisir des gourmands.



L'Harmonie Municipale (sur la photo) et les élèves du conservatoire ont animé l'après-midi.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les événements dans ma ville

Les 36^e Journées européennes du patrimoine se dérouleront les 21 et 22 septembre 2019, autour du thème européen : « Art et divertissement ». L'occasion de (re)découvrir le patrimoine qui nous entoure, et pour certains, peut-être, d'un œil nouveau...

Musée de Maisons-Alfort Connaissez-vous l'histoire de votre ville ?

Profitez des Journées du patrimoine pour visiter le Musée de Maisons-Alfort ! Vous y trouverez les origines de notre ville (988-989), les châteaux des années passées, la Révolution de 1789, les réalisations des différents maires, les Bords de Marne et les guinguettes, la rue des métiers, les sportifs maisonnaïses qui se sont illustrés aux Jeux olympiques ou dans divers championnats, l'Ecole vétérinaire ou encore la gendarmerie. A découvrir également, une exposition temporaire sur le centenaire de la victoire de 1918. Les membres de l'AMAH vous attendent pour une visite pleine de surprises !

Musée de Maisons-Alfort - Château de Réghat 34, rue Victor Hugo
Les 21 et 22 septembre de 14h à 18h - 01 45 18 39 50



Venez découvrir la crypte du Musée de Maisons-Alfort !



L'église Saint Remi est une église paroissiale datant du XII^e siècle pour ses parties les plus anciennes.

Église Saint Remi

Dimanche 22 septembre, l'église Saint Remi a décidé d'ouvrir ses portes au public maisonnaïse. Au programme, une visite commentée de l'église, du XII^e au XXI^e siècle, et la découverte du fonctionnement de l'orgue, datant de 1779.

Dimanche 22 septembre de 14 h à 18 h
8 Rue Victor Hugo

Fort de Charenton

Pourquoi le Fort de Charenton a-t-il été construit ? Quelle histoire se cache derrière ses fortifications ? Quel est son rôle depuis sa construction jusqu'à nos jours ? Devenu lieu de vie et de patrimoine à Maisons-Alfort, il accueille aujourd'hui l'état-major de la région de gendarmerie d'île-de-France. Près de 1 000 familles de gendarmes y habitent, perpétuant ainsi l'histoire et la tradition militaires des bâtiments. Pour en connaître tous les secrets, rendez-vous le dimanche 22 septembre pour participer à l'une des quatre visites guidées organisées (9 h 30, 11 h, 14 h 30, 16 h).

Entrée du Fort située rue du Maréchal Maunoury, accès à pied uniquement. Carte d'identité ou passeport obligatoire.

PATRIMOINE NATUREL

Fête des Jardins

Le 14 septembre, les équipes des espaces verts de la Ville vous donnent rendez-vous sur l'Île de Charentonneau pour célébrer la Fête des Jardins. Au programme, des visites guidées pour faire le plein de connaissances sur les richesses de la biodiversité maisonnaïse. Une découverte de la faune aquatique, terrestre et aérienne ainsi que de la flore aquatique, herbacée et de la strate arborée de l'île vous sera proposée. À vos agendas, le 14 septembre, vous ne pouvez pas, vous avez jardin !

47 avenue Foch. Accueil à l'entrée du parc.

Départs des visites guidées à : 10 h 30/13 h/14 h 15/15 h 30/16 h 45.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

21-22 septembre 2019



DÉCOUVREZ L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE MAISONS-ALFORT !

entrée libre • gratuite

Visites guidées (11h-14h-15h30-17h)

Musée Fragonard (14h-18h)

Expositions *L'animal en monument* & photos animalières

vet-alfort.fr



NOCARD

PRIVATISATION DES AÉROPORTS DE PARIS

Les Maisonnais peuvent s'exprimer



Les citoyens maisonnais ont neuf mois pour apporter leur soutien à la proposition de loi sur les aérodromes de Paris.

C'est une première pour les citoyens français. À l'initiative de 250 parlementaires – toutes tendances politiques confondues –, dont notre député Michel Herbillon, une proposition de loi visant à organiser un référendum contre la privatisation des aéroports de Paris (Orly, Roissy, Le Bourget) a été déposée afin que les Français puissent s'exprimer directement.

Concrètement, pour que ce référendum soit organisé, le Conseil constitutionnel doit à présent recueillir le soutien de 10 % du corps électoral, soit 4,7 millions de Français, durant la période officielle de neuf mois, qui vient de s'ouvrir jusqu'au 12 mars 2020.

Conformément à la loi, une plateforme en ligne a été ouverte par le

ministère de l'Intérieur pour que vous puissiez, en tant qu'électeur, apporter votre soutien. Il vous faudra alors renseigner plusieurs informations : nom, prénoms (il faut mentionner l'ensemble de ses prénoms, dans l'ordre), date, ville et pays de naissance, numéro de carte d'identité ou de passeport, ses adresses e-mail et postale. Attention, il faut mentionner l'ensemble de ces informations telles qu'elles figurent sur votre carte d'électeur, faute de quoi, vous risquez de voir apparaître des messages d'erreur.

En quelques jours, la mobilisation a été importante sur ce sujet stratégique pour notre économie et nos territoires, en particulier pour les Val-de-Marnais. Le cap des 500 000 soutiens vient d'être dépassé.

Comment apporter mon soutien

Sur Internet : rendez-vous sur www.referendum.interieur.gouv.fr

En mairie : un ordinateur est mis à disposition dans le hall de la mairie pour les personnes qui ne possèdent pas d'accès à Internet. Des agents municipaux se tiennent également à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche. Il est également possible de remplir un formulaire papier, disponible en mairie. Les agents municipaux se chargeront ensuite de reporter les informations sur la plateforme de soutien en ligne du ministère de l'Intérieur.

À noter que chaque signature établie est définitive, et que l'ensemble des soutiens fera l'objet d'un contrôle par le Conseil constitutionnel à l'issue des neuf mois que dure le RIP.

L'ONF S'INSTALLE À L'ENVA

C'est signé !

Le 14 juin, l'Office National des Forêts (ONF) et l'École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) ont officialisé l'installation prochaine du nouveau siège de l'ONF sur le site de l'EnvA par la signature d'une promesse de bail emphytéotique d'une durée de 70 ans. Cette nouvelle étape s'est déroulée au sein même de l'école, sous la houlette de Christophe Degueurce, directeur de l'école vétérinaire, de Jean-Marie Aurand, directeur de l'ONF par intérim et de Marc Rauhoff, qui représentait le ministère de



De g. à dr. : Olivier Capitanio, Michel Herbillon, Jean-Marie Aurand, Christophe Degueurce, Marc Rauhoff.

l'Agriculture et de l'Alimentation, en présence de notre maire, Olivier Capitanio, et de notre député, Michel Herbillon.

« Avec cette nouvelle installation (N.D.L.R. : l'EnvA accueille déjà l'Anses), l'EnvA n'est plus une « simple » école mais un véritable campus d'importance majeure », s'est réjoui son directeur. De son côté, Olivier Capitanio s'est dit « heureux d'accueillir, en tant que maire de Maisons-Alfort, un organisme aussi prestigieux que l'ONF » qui « représente pour l'EnvA une opportunité supplémentaire de renforcer son campus ».

À présent que le projet architectural a été choisi, les travaux de construction du bâtiment – à partir d'une ossature en bois issu de forêts gérées durablement et qui respecte l'environnement – débiteront en 2020 pour une installation des 350 collaborateurs de l'ONF prévue en 2021.



Les premières images virtuelles du bâtiment du futur siège de l'ONF (7 500 m²), qui sera économe en énergie et fera la part belle aux matériaux biosourcés.



Khamprasith Bounpraseuth, présentant ses deux inventions, la Celless box et l'antenne compacte.

CONCOURS LÉPINE 2019

Un Maisonnais deux fois médaillé d'or !

Un déviateur d'ondes pour les téléphones portables et une antenne de télévision compacte à haut rendement ont valu à leur inventeur, Khamprasith Bounpraseuth, de décrocher deux médailles d'or au concours Lépine 2019. Cet ingénieur maisonnais n'en est pas à son premier coup d'essai puisqu'il a déjà remporté trois médailles d'or à de précédentes éditions du concours Lépine, en détenant au total 5 ! Sa **Celless box**, est selon lui, « *un système unique au monde qui permet de baisser l'impact des ondes de votre portable* », car si on ne peut pas empêcher les ondes d'exister, son déviateur d'ondes nous permet de s'en protéger. « *Il suffit de déposer le téléphone sur le support. Ça divise le rayonnement par dix quand le boîtier est à côté* », conclut l'inventeur à qui l'on souhaite encore de belles réussites !

SOLIDARITÉ

La Vestiboutique de la Croix-Rouge

Située au 17 rue de Mercure, la Vestiboutique de la Croix-Rouge de Maisons-Alfort vous accueille le mercredi et le samedi de 10 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 18 h. Le principe est simple : particuliers et entreprises effectuent des dons de vêtements, chaussures, vaisselle ou encore jouets que les bénévoles vendent ensuite à la Vestiboutique à petits prix. Chacun est libre de venir faire de bonnes affaires, la Croix-Rouge souhaitant encourager la mixité et les liens sociaux. Si vous ne portez plus certains vêtements ou que vous souhaitez aider à la bonne marche de cette action, la Croix-Rouge est toujours en recherche de dons et de bénévoles.

17 rue de Mercure

Le mercredi et le samedi de 10 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 18 h.

OBJECTIF RÉVISIONS

Une aide bienvenue qui a profité aux jeunes Maisonnais

Après le succès de la première édition d'Objectif BAC lancée en 2018, la Ville de Maisons-Alfort, en lien avec l'Office Municipal de la Culture (OMC) et la médiathèque André Malraux, a souhaité aller plus loin cette année en élargissant le dispositif aux collégiens de 3^e passant l'épreuve du Brevet. Objectif BAC est donc devenu Objectif Révisions.

Durant tout le mois de juin, les équipes de l'OMC et de la médiathèque, épaulées par des bénévoles, n'ont pas ménagé leurs efforts pour aider les jeunes Maisonnais dans leurs révisions. La semaine précédant l'examen du Bac, ce sont ainsi 100 lycéens qui ont profité des créneaux d'ouverture de la médiathèque qui leur étaient réservés. En moyenne, 120 lycéens et collégiens se sont présentés quotidiennement à la médiathèque pour réviser, plus aucune chaise n'étant libre ! Au total, la médiathèque a recensé plus de 1 200 consultations des sélections effectuées par les médiathécaires de ressources en ligne (annales, fiches de révisions...).

Des bénévoles mobilisés pour un accompagnement renforcé

De son côté, le Bureau Information Jeunesse (BIJ) a recensé 99 rendez-vous pris par des lycéens pour une session de révisions particulière dispensée par des étudiants bénévoles dans différentes matières durant la semaine précédant les épreuves du Bac. En parallèle, durant tout le mois de juin, 116 rendez-vous ont été pris par leurs homologues collégiens venus bénéficier d'heures de soutien. Au total, 24 étudiants ont donné de leur temps pour aider les jeunes Maisonnais dans leurs révisions dans un accompagnement renforcé. Un grand bravo à tous !

120 lycéens et collégiens se sont rendu quotidiennement à la médiathèque pour réviser.



Les animations de

Flâner dans les parcs et jardins, découvrir la lecture autrement, porter par l'Été du Conte... Nos idées et bons plans

Profiter de la nature en ville

Maisons-Alfort regorge de parcs et jardins, puisque la ville dénombre 35,5 hectares d'espaces verts publics, soit 8 parcs, 2 jardins, 14 squares et une Ferme. L'occasion de profiter d'un peu de nature et de la fraîcheur des arbres, bienvenue en période estivale, ou encore d'aller rendre visite aux nombreux pensionnaires de la Ferme. Sans oublier les Bords de Marne, et notamment la promenade Paul Cézanne, qui s'étend sur 4 km au bord de l'eau. Balades en vélo ou à pied à réitérer sans modération.



Le Jardin des 5 Sens, sur les Bords de Marne.

Se rafraîchir au Parc du Vert-de-Maisons.



Avec Été Chaud, on bouge !

L'été, il n'y a pas que la farniente... La preuve, dans le cadre du dispositif Été Chaud mis en place chaque été par la Ville, les Maisonnais de 6 à 18 ans peuvent pratiquer gratuitement toutes sortes d'activités ludiques et sportives. Alors, on quitte son canapé et on se dépense !

Tout l'été, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (17 h le vendredi) aux gymnases Saint-Exupéry, Condorcet, Charles Péguy et Pampidou.



Le centre aquatique Arthur Hévette, entièrement rénové en 2017, accueille chaque été un public nombreux.



Séance d'Ultimate frisbee au Palais des Sports, un sport collectif pour le moins original !

ans ma ville cet été

ent avec les boîtes à livres, se dépenser ou encore se laisser
s pour passer de bonnes vacances dans notre ville.

Découvrir la lecture autrement

Connaissez-vous le principe de la boîte à livres ? Partager et faire circuler les livres que l'on a aimés ! Venez déposer un livre dans l'une des 4 boîtes à livres déjà installées (trois autres doivent encore l'être, dont une cet été en face de l'Église Saint Remi, rue Victor Hugo) dans les divers quartiers de la ville, et prenez-en un autre ! Ce service est gratuit et ouvert à tous. De quoi faire de belles découvertes littéraires et se trouver un bon roman à lire sur la plage...

Où se trouvent les boîtes à livres ?

Square René Coty - Rue de Mesly, en face de l'école maternelle Berlioz - Avenue du Général de Gaulle, proche de l'EnvA et du Carrefour de la Résistance - À la sortie du métro Maisons-Alfort Les Juilliottes, rue Louis Pergaud.

La boîte à livres du Square René Coty.



Quand l'été m'est conté

Tout l'été et jusqu'au 9 août, venez assister aux nombreuses animations et lectures proposées dans les divers quartiers de la ville dans le cadre de l'Été du Conte !

LECTURE

Judi 11 juillet

16 h - Maison Pour Tous Pompidou
En partenariat avec Lire et Faire Lire

Vendredi 12 juillet

15 h - Conte en musique
Maison Pour Tous Pompidou
Pour les collégiens

Samedi 13 juillet

16 h - INFO-Parents
En partenariat avec Lire et Faire Lire
Apportez votre goûter

ANIMATIONS

Judi 11 juillet 11 h et 15 h et samedi 13 juillet à 15 h

Table MashUp

Centre Socioculturel Liberté
En partenariat avec le Conseil départemental du Val-de-Marne
Découvrez la table MashUp « faire de la purée ». Il s'agit de créer un montage d'images et de sons tirés de diverses sources, et qui sont copiés, collés, découpés, transformés, mixés, assemblés... pour créer un nouveau conte. Un jeu collectif ; collaboratif, facile à utiliser et très amusant.
Inscription obligatoire au 01 41 79 08 30

Les mercredis 17, 24, 31 juillet et 7 août
À partir de 14 h - Les rendez-vous du Parc
Quartier Liberté (devant la place commerciale de l'avenue de la Liberté)

Les vendredis 19, 26 juillet et 2, 9 août
À partir de 14 h - Les rendez-vous du Parc
Quartier Les Juilliottes (rue Carnot, en pied d'immeuble)

Ma Quête propose :

■ Des spectacles artistiques : initiation au

cirque, création et jeu théâtre masqué, danse, improvisation théâtrale, musique classique...

- Des ateliers artistiques
- La mise à disposition de chaises longues/ musique/bacs à livres et jeux d'eau en plein milieu « des tours ».

JEUX

La responsable des ludothèques de l'OMC vous propose une **sélection de jeux sur l'univers des contes**.

Ludothèque de la Maison Pour Tous Pompidou
Mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h

Ludothèque de la Maison Pour Tous d'Alfort
Judi de 17 h à 21 h
Vendredi de 16 h 30 à 20 h
Samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Ce programme sera également disponible sur le site internet de la ville maisons-alfort.fr ainsi que dans tous les équipements de la Ville, médiathèques, écoles, haltes-garderies et crèches.



AVENUE BUSTEAU

Le point sur les travaux effectués par le département

Depuis le 20 mai, le département du Val-de-Marne a entrepris des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sur l'avenue Busteau. Suite à des études menées en 2017 et 2018 par le département, il est apparu qu'une rénovation de la canalisation de récupération des eaux pluviales et usées, située sous l'avenue Busteau, était nécessaire dans un souci de modernisation du réseau d'assainissement mais également de préservation de l'environnement.

Organisés en quatre phases, ces travaux ont donc pour but de réhabiliter cette canalisation ainsi que huit branchements riverains pour améliorer la gestion du réseau d'assainissement départemental. La durée prévisionnelle est de six mois.

Pas d'impact sur la chaussée

La Ville de Maisons-Alfort a récemment réalisé des travaux de rénovation de l'avenue Busteau, notamment du tapis de chaussée de toute l'avenue et des trottoirs avec notamment le réaligement des bordures et la réalisation d'enrobés drainants au pied des arbres, afin que les trottoirs soient de nouveau praticables pour les piétons. Sans oublier la

rénovation complète de l'accueil de loisirs Busteau, inauguré en mai 2018, ainsi que la réalisation de parvis pavés pour le Fort de Charenton et l'accueil de loisirs.

Comme les travaux entrepris par le département sont souterrains, ils n'auront pas d'impact sur les travaux de rénovation réalisés par la Ville, mentionnés ci-dessus, à l'exception de très petites ouvertures pour accéder au réseau.

Le déroulé des travaux

La première phase, qui se déroule du 20 mai au 30 août, a nécessité la mise en sens unique de l'avenue Busteau dans le sens de l'avenue du Professeur Cadiot (RD6) et de l'avenue du Général Leclerc (RD19). À noter que des places de stationnement seront maintenues ainsi que les cheminements piétons et les accès riverains.

Les dates des trois autres phases, qui sont en cours d'ajustement afin de réduire au maximum les gênes occasionnées, seront communiquées ultérieurement par le Conseil départemental.

BERLIOZ

La salle du Mille Club remise en peinture

La grande salle du Mille Club, située dans le quartier Berlioz au 11 rue de Mesly, connaît une seconde jeunesse avec la remise en peinture effectuée par les services techniques de la Ville. Les peintures des murs et portes du local ont été refaites à l'intérieur de la salle principale, soit une surface totale de 150 m². Comme pour d'autres bâtiments maisonnaïses, c'est une bichromie qui a été retenue : rouge pour les portes et blanc pour les murs.



La nouvelle salle du Mille Club, entièrement remise en peinture.



Les plantations effectuées par les enfants à l'aide des jardiniers municipaux et des gardiens du Square Berlioz.

SQUARE BERLIOZ

De petites mains vertes !

Apprendre à planter des fleurs, à entretenir les massifs... Lors d'une après-midi dédiée au jardinage le 26 juin, les jeunes Maisonnais du Square Berlioz n'ont pas ménagé leurs efforts pour aider les deux jardiniers municipaux et les gardiens des lieux. Avec attention, les jardiniers en herbe ont bien écouté les conseils et instructions des équipes des espaces verts de la Ville et des gardiens du square avant de participer eux-mêmes à la décoration florale des espaces verts de leur quartier. Ils ont ainsi effectué des plantations et pris soin des plants et massifs, avec l'aide de notre maire, Olivier Capitanio, de Mme Parrain, maire-adjoint, et du directeur général de Maisons-Alfort Habitat. Et à en voir le résultat, certains ont déjà bel et bien la main verte !

Images de synthèse montrant l'école élémentaire Charles Péguy une fois rénovée.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CHARLES PÉGUY

La rénovation des façades est lancée

Cet été, les façades de l'école élémentaire Charles Péguy font peau neuve. D'un montant de 450 000 euros, les travaux concernent la rénovation des façades ainsi que le remplacement des fenêtres au rez-de-chaussée côté entrée de l'établissement scolaire.

À travers le choix des matériaux et des couleurs, le projet s'attachera à souligner les trois étages composant le bâtiment. Les menuiseries et les maçonneries seront repeintes, tandis qu'un parement en brique sera posé sur les éléments de façades qui encadrent l'entrée principale. Celui-ci s'inspire des motifs caractéristiques des années 30 présents dans le quartier Liberté Vert-de-Maisons, rappelant notamment ceux du groupe scolaire Jules Ferry. À noter que le choix des matériaux s'inscrit dans le respect de l'environnement.

Des stores seront également posés sur les fenêtres des classes situées au sud côté cour afin d'améliorer encore la température dans les classes en cas de fortes chaleurs.

Les travaux seront terminés côté cour d'ici la rentrée des classes 2019, se poursuivant côté rue jusqu'à novembre.

AVENUE DE LA LIBERTÉ

Les immeubles du 24-52 en cours de rénovation

Alors que l'aménagement du parvis du Grand Ensemble Liberté est en voie d'achèvement, les travaux de rénovation des immeubles du 24-52 avenue de la Liberté, lancés par ICF Habitat la Sablière, ont débuté.

L'opération se déroulera en deux phases : la première porte sur la rénovation complète et l'embellissement des immeubles et de la ventilation, tandis que la seconde concernera les parties communes et les logements. Cette seconde phase, qui doit débuter au premier semestre 2020, fera l'objet d'une concertation avec les locataires.

Améliorer le confort de vie des locataires

Les objectifs de ce projet de grande ampleur sont de résoudre les problèmes de structure des balcons et des garde-corps, d'optimiser la sécurité de la résidence, d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, le confort et la qualité de vie des locataires, de même que son esthétisme. À noter que cette rénovation aura également un impact positif sur les quittances de loyer, puisque les économies de charges engendrées bénéficieront pour moitié aux locataires et pour l'autre au bailleur finançant les travaux. Ces travaux doivent s'achever au premier semestre 2021.



Les immeubles d'ICF Habitat la Sablière une fois rénovés (images de synthèse).

AVENUE GAMBETTA

Amélioration de la sécurité

Trois plateaux surélevés vont être installés cet été afin d'améliorer la sécurité de l'avenue Gambetta et des rues perpendiculaires. Dans le détail, un plateau sera mis en place au croisement de l'avenue Gambetta et de la rue Gabriel Péri, un second au croisement avec la rue de Vincennes et

un troisième avec la rue Condorcet, pour un montant total de 150 000 euros. Ces installations réduisent la vitesse de circulation, tout en permettant aux bus de passer, et ce, sans faire de bruit. De plus, leur largeur rend possible d'y intégrer les traversées piétonnes et de les sécuriser.

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Tout comprendre sur la zone à faibles émissions

Qu'est-ce que la ZFE ?

La zone à faibles émissions (ZFE) a été créée le 1^{er} juillet par la Métropole du Grand Paris (MGP). Elle a pour but de réduire la pollution, en interdisant la circulation des véhicules les plus polluants sur une période et dans un périmètre définis. Depuis juillet 2017, les conducteurs doivent posséder une vignette Crit'Air, qui indique le degré de pollution de leur véhicule. La mise en place de la ZFE implique que tous les véhicules Crit'Air 5 et non classés - à savoir les véhicules diesel d'avant 2001 et essence d'avant 1997 - ont l'interdiction de circuler au sein du périmètre de l'A86. Mais pour être mise en œuvre, la ZFE doit faire l'objet d'un arrêté municipal pris par les maires des 79 communes concernées.

Qui est concerné ?

Sont soumis aux interdictions de circulation les véhicules particuliers, professionnels (sauf ceux d'intérêt général comme les pompiers, la police...), les deux-roues et les poids lourds



Crit'Air 5 et non classés qui circulent dans le périmètre de la ZFE. Les restrictions de circulation doivent s'appliquer, en 2021 pour les vignettes Crit'Air 4, en 2022 pour les Crit'Air 3, en 2024 pour les Crit'Air 2, pour aboutir à un objectif de 100 % de véhicules propres en 2030.

Et à Maisons-Alfort ?

Le 12 novembre 2018, le Conseil métropolitain a adopté le principe d'une ZFE. La Ville de Maisons-Alfort a voté en faveur de cette délibération qui a pour objectif de lutter contre la pollution atmosphérique et ses conséquences.

Mais bien conscient également que l'achat d'un véhicule moins polluant représente un coût très élevé pour les familles, voire impossible pour certaines, le maire Olivier Capitanio, avait été attentif à ce que cette délibération comporte la demande en particulier à l'État et à la Région de moyens financiers complémentaires pour aider au renouvellement des véhicules et la création d'un guichet unique des aides existantes pour donner davantage de visibilité et faciliter les démarches.

Si ce guichet vient d'être créé, les moyens financiers complémentaires manquent encore. « Je suis toujours dans l'attente des réponses du gouvernement, et en particulier de Bercy, sur les modalités de microcrédit et de prêt à taux zéro qui permettraient de réduire d'autant le reste à charge des plus modestes », a indiqué le président de la MGP, Patrick Ollier, dans un courrier adressé à notre maire.

C'est pourquoi, le maire, comme 30 autres de la MGP, n'a pas signé d'arrêté interdisant la circulation des véhicules Crit'Air 5 et non classés. Un arrêté qui reste d'ailleurs purement formel à ce jour et qui n'aura guère d'effets dans les communes qui l'ont pris puisque la MGP a indiqué qu'aucune verbalisation ne sera effective avant fin 2021.

Les aides existantes pour changer son véhicule

Mais, comme il va être inévitable à l'avenir de changer de véhicule, mieux vaut s'y préparer. Vous pouvez d'ores et déjà consulter le site internet www.primealaconversion.gouv.fr qui regroupe l'ensemble des aides pour l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, électrique, hydrogène, hybride etc. et permet une instruction unique des dossiers. Ces aides, dont le montant varie selon les revenus du ménage, sont toutes cumulables.

GÉOTHERMIE

Les raccordements se poursuivent

Résolument engagée dans la lutte contre les rejets de gaz à effet de serre et la réduction de la pollution, la Ville de Maisons-Alfort poursuit le développement de son réseau de géothermie avec le raccordement, cet été, du théâtre Claude Debussy, de l'Hôtel de ville et des 70 logements de la résidence du Soleil. À cet effet, des restrictions de circulation et de stationnement sont programmées du 15 juillet au 24 août entre le 55 et le 75, avenue du Général de Gaulle et à l'angle de la rue du Capitaine Deplanque et de l'avenue du Général de Gaulle.

Un double bénéfique

Ces nouveaux raccordements permettront non seulement de contribuer à la préservation de notre environnement et de réduire la pollution dans notre ville, mais également de baisser le coût des charges de chauffage pour les équipements municipaux ainsi que pour les habitants de la résidence du Soleil. Cette nouvelle phase de raccordement prolonge l'important développement du réseau effectué en 2018 dans plusieurs quartiers de la ville.

Pour aller plus loin : www.maisons-alfort.fr, rubrique Cadre de vie

ÉCO-CITOYENNETÉ

Des apiculteurs en herbe

Le 4 juin, les élèves de CM2 des classes de M^{me} Vedry de l'école Georges Pompidou et de M^{me} Leparoux de l'école Victor Hugo ont fait une intéressante rencontre au Fort de Charenton... Après avoir reçu la visite en classe de M. Gontier, gendarme et animateur au sein du club d'apiculture du Club Sportif et de Loisirs de la Gendarmerie de Maisons-Alfort (CSLGMA), en avril dernier, ils ont pu voir – en vrai cette fois! – les abeilles des ruches du Fort de Charenton. Mais pas seulement : sous la houlette de Fabien Duquenne, apiculteur au sein du CSLGMA, les apiculteurs en herbe ont même eu le privilège de s'occuper des abeilles (voir photo), puis de goûter le miel récolté sur place !



Sur les conseils de Fabien Duquenne, une élève apprend le procédé de fumigation des ruches.

SPECTACLE

Les élèves du collège Condorcet sur scène



Les élèves du collège Condorcet, tous niveaux confondus (de la 6^e à la 3^e), ont participé à ce spectacle.

Les élèves du collège Condorcet sont montés sur la scène du NECC le 11 juin dans le cadre de leur spectacle de fin d'année. Sous les yeux de leurs parents, de leurs professeurs, du maire, Olivier Capitanio, et de la municipalité, les comédiens du Club de théâtre ont proposé plusieurs scènes de théâtre sur le thème « *Don Quichotte de la Manche* », mises en scène par leurs professeurs M^{me} Granier et M. Ortega, tandis que leurs camarades des Clubs orchestre et chorale ont interprété plusieurs morceaux, dont les célèbres *Bella Ciao*, *Stand by me* ou encore *Emmenez-moi* de Charles Aznavour. Un beau mélange des arts salué par le public maisonçais.

MUSIQUE

Quand les gendarmes retournent sur les bancs de l'école



Ce nouveau projet est reconduit pour la prochaine année scolaire.

Apprendre la musique autrement grâce à la venue de musiciens confirmés dans sa classe. C'est l'expérience enrichissante à laquelle ont participé deux classes de CE2 des écoles élémentaires Raspail et Saint-Exupéry. Les élèves ont ainsi pu étudier le 4^e art avec le concours des musiciens de la Musique de la Gendarmerie Mobile (MGM). À destination des classes de CE2 de la ville, ce nouveau projet pédagogique d'intervention musicale a été monté par la Musique de la Gendarmerie Mobile et la Ville de Maisons-Alfort en partenariat avec l'Éducation nationale. « *Nous sommes ravis de pouvoir partager un peu de notre savoir-faire avec les enfants maisonçais et de développer ce projet avec la Ville de Maisons-Alfort* », a affirmé Adeline Bleuzen, Maréchale des Logis Chef.

Une représentation rien que pour les élèves

En amont, les élèves travaillent avec leur professeur sur les notions de musique, d'orchestre, d'instruments. Puis, ils reçoivent la visite en classe de musiciens de la MGM qui leur présentent les missions de la gendarmerie, les origines de la musique militaire, l'orchestre et les instruments. Le projet se conclut par une représentation exclusivement réservée aux enfants, qui permet de synthétiser les différentes notions étudiées auparavant en classe. La première représentation s'est ainsi déroulée le 17 juin dernier au Moulin Brûlé en présence de Catherine Primevert, maire-adjoint à l'enfance et à la vie scolaire.

ENFANCE

La fin de l'année a sonné!

Les jeunes Maisonnais des crèches, écoles maternelles et élémentaires de la ville ont rivalisé de créativité pour nous proposer des spectacles, des fêtes et autres animations de fin d'année qui ont enchanté leurs parents et l'équipe municipale. Bravo à eux et place aux vacances !

Un magnifique lâcher de ballons pour fêter la fin de l'année à l'école privée Notre Dame.



Place à la kermesse à l'école maternelle Hector Berlioz !



Une danse très colorée proposée par les élèves de l'école maternelle Condorcet pour le plus grand plaisir des yeux.



La chorale des élèves de l'école élémentaire Pasteur a enchanté le maire, Olivier Capitanio, et M^{me} Primevert, maire-adjoint.



Les élèves de l'école élémentaire Parmentier A se sont envolés dans le monde imaginaire de Peter Pan.



Les enfants de l'école maternelle Georges Pompidou ont fêté l'été, le soleil et la musique.



Ambiance de fête foraine à la halte-garderie de la Maison de l'Enfant, avec comme invité d'honneur, M. le clown.



La Fête de l'été bat son plein à la crèche Charles Perrault !



Les élèves de l'école élémentaire Saint-Exupéry ont proposé un spectacle au NECC, avec ici, une scène sur le thème Bollywood.



Session tam-tam pour les tout-petits de la crèche et halte-garderie Les Petites Abeilles.



La maquette de l'école Condorcet réalisée par les enfants des accueils de loisirs maternels lors de l'exposition «Il était une fois Maisons-Alfort».

SÉCURITÉ

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes!

Alors que le moment de faire sa valise approche et que la plage n'est plus très loin, voici quelques conseils et réflexes à adopter pour se prémunir d'un cambriolage.

■ Bien équiper votre domicile

La dissuasion des cambrioleurs commence par une bonne protection de votre domicile. Protégez les accès, en équipant votre porte d'un système de fermeture fiable (fermez la porte à double tour même si vous êtes chez vous, et notamment la nuit) d'un viseur optique ou encore d'un entrebâilleur. Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Soyez vigilants et changez les serrures quand vous emménagez ou lorsque vous perdez vos clés. Ne laissez jamais ces dernières dans la boîte aux lettres, par exemple pour votre enfant, la nounou, ou encore la femme de ménage, les malfaiteurs ayant des passes PTT. Enfin, il vaut mieux éviter de laisser traîner dans le jardin une échelle, des outils, ou bien une chaise permettant d'accéder à un balcon.

■ Penser à photographier vos objets de valeur

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, clés de voiture ou encore votre carte bancaire, et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres. Pensez également à photographier ces derniers pour faciliter les recherches, le cas échéant.

■ Éviter de communiquer la date de vos vacances

Il est vivement conseillé de ne pas diffuser vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et de veiller à ce que vos enfants fassent de même. Bien qu'une photo de soi sur la plage fasse bon effet, mieux



Il existe de nombreux équipements qui permettent de dissuader un cambrioleur.

vaut éviter d'en publier, car cela constitue également un indice pour les malfaiteurs.

Inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances

Avoir une surveillance de son domicile pendant que l'on est absent peut s'avérer rassurant. N'hésitez donc pas à vous inscrire à l'opération tranquillité vacances, dispositif entièrement gratuit. Celle-ci est assurée par la police lors de leurs patrouilles quotidiennes. Tout Maisonnais peut ainsi en faire la demande pour une absence d'au minimum trois jours, exclusion faite du jour de départ et de retour.

Pour en bénéficier, rendez-vous sur le site internet www.service-public.fr, puis laissez-vous guider étape par étape. Une fois ces informations renseignées, des justificatifs d'identité et de domicile doivent être transmis directement en ligne via la plateforme. Vous pouvez également vous présenter au commissariat de Maisons-Alfort et remplir le formulaire sur place.

Commissariat de Maisons-Alfort :
www.police-nationale.interieur.gouv.fr
[Infos-du-site/Nous-contacter](#)
ou au 01 43 53 66 00

PRÉVENTION

Comment se protéger des moustiques tigres

Le Val-de-Marne fait partie des départements placés en vigilance rouge aux moustiques tigres. Pas de quoi paniquer, cela signifie que l'insecte est officiellement implanté et actif sur le territoire. Vecteur, dans certaines conditions, de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika, il convient d'être vigilant.

Quelques gestes simples peuvent être adoptés afin de limiter sa prolifération. Pour l'empêcher de coloniser des petits

réservoirs d'eaux stagnantes, il est ainsi recommandé de vider régulièrement l'eau contenue par les coupelles sous les pots de fleurs, de ranger le matériel de jardin à l'abri de la pluie, de couvrir les récupérateurs d'eau à l'aide de couvercles et de nettoyer régulièrement les gouttières. En parallèle, n'hésitez pas à demander conseil à votre pharmacien pour vous protéger, les moustiques tigres demandant généralement une protection adaptée.

Séance du 27 juin 2019

Les principales décisions du dernier Conseil municipal

ENFANCE

Classes de découverte et séjours de vacances 2020

En 2020, seront organisées pour les écoliers Maisonnais : 4 classes de neige, 2 classes de patrimoine, 8 classes de mer, 6 classes nature et 6 classes à thème (activités sportives et culturelles). Des séjours de vacances seront aussi proposés aux Maisonnais de 6 à 17 ans pour les vacances d'hiver (ski alpin ou snowboard) et de printemps (séjour multi-activités) pour les 6/13 ans.

AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

Accessibilité des personnes handicapées

Le Conseil municipal a approuvé le rapport 2018 de la Commission communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées qui établit un constat de l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments, des logements, de la voirie, des espaces publics et des transports.

Équipements sportifs

La Ville a fait l'acquisition d'un local jouxtant les équipements sportifs situés 80 rue du 11 Novembre 1918 afin de développer les locaux attenants aux terrains de sport dont elle est propriétaire qui s'avéraient exigus, et compléter ainsi l'offre sportive déjà présente sur le site.

AFFAIRES FINANCIÈRES

Bourse Sport

Créée en 1998, la Bourse Sport a été reconduite pour 2019-2020. En 2018, 359 jeunes Maisonnais ont pu profiter de cette aide financière lors de leur inscription au sein d'associations sportives. Le service des Animations Physiques et Sportives recevra les demandes du 2 septembre au 31 octobre 2019.

Bourse Culture

Créée en 2004, la Bourse Culture a été reconduite pour 2019-2020. En 2018, 125 jeunes Maisonnais ont bénéficié de cette aide financière lors de leur inscription dans les associations culturelles et de loisirs affiliées à l'Office Municipal de la Culture. Le service de l'Enfance et de l'Enseignement recevra les demandes du 2 septembre au 31 octobre 2019.

Gymnase des Juilliottes

Le Conseil municipal a approuvé la convention avec le Conseil départemental du Val-de-Marne pour la mise à disposition gratuite au collège Nicolas de Staël et à l'Union Nationale du Sport Scolaire des installations du gymnase multisports actuellement en cours de construction sur le stade des Juilliottes. À noter que le Conseil départemental a accordé à la Ville une subvention de 880 000 € pour la construction du gymnase.

Subventions

- Les candélabres des terrains de tennis du stade Cubizolles devant être remplacés, la Ville a sollicité auprès de la Région Ile-de-France une subvention d'investissement la plus élevée possible.
- Suite au terrible incendie qui a embrasé la Cathédrale Notre-Dame de Paris, la Ville a souhaité s'associer à l'élan de solidarité national et international par le biais d'une subvention exceptionnelle de 15 000 € qui sera versée à la Fondation de France pour la reconstruction de cet édifice emblématique de notre patrimoine.
- Une subvention exceptionnelle a été attribuée à l'UNSS Voile du Collège Herriot pour sa participation à la finale des Championnats de France 2019.

Comptes de la commune

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif de la ville pour l'exercice 2018 :

Section de fonctionnement	
Recettes	92.223.420,26 €
Dépenses	77.745.826,02 €
Section d'investissement	
Recettes (y compris restes à réaliser)	27.765.617,66 €
Dépenses (y compris restes à réaliser)	34.971.899,76 €
Total recettes	119.989.037,92 €
Total dépenses	112.717.725,78 €
Excédent de l'exercice	+7.271.312,14 €

Le compte administratif de la ville est conforme au compte de gestion de l'exercice 2018 arrêté par le Trésorier Principal qui a également été approuvé par le Conseil municipal.

Informations financières - ratios (L.2313-1 CGCT) €/habitants	Valeurs	Moyenne nationale de la strate
1-DRF/Population	1 243 €	1 552 €
2-Produit des 4 taxes/Population	652 €	633 €
3-RRF/Population	1 155 €	1 690 €
4-Dépenses d'équipement brut/pop.	288 €	326 €
5-Encours de dette/Population	542 €	1 416 €
6-DGF/Population	119 €	214 €
7-Dépenses de personnel/DRF	53,7 %	58,4 %
8-DRF + Remboursement de la dette en capital/RRF	84,6 %	100,5 %
9-Dépenses d'équipement brut/RRF	18,5 %	19,3 %
10-Encours de la dette/RRF	34,8 %	83,8 %

JAMA

Robert Sanial nous a quittés

JEUX DU VAL-DE-MARNE

Que le sport commence !



Course de « maison flottante » au centre aquatique Arthur Hévette.

Du 3 au 14 juin, 110 classes du CP au CM2 ont enfilé leurs tenues de sport pour l'édition 2019 des Jeux du Val-de-Marne. Au programme de cette édition, de la balle aux pieds, de l'athlétisme, des jeux d'opposition et multisports ainsi que de la natation. Au total, plus de 2 700 élèves ont participé avec entrain aux épreuves qui se sont déroulées au Palais des Sports, au Stade Delaune et au centre aquatique Arthur Hévette, encadrées par 20 moniteurs municipaux, 11 maîtres-nageurs et assistés de 15 animateurs sportifs. Pour rappel, dans le cadre des Jeux organisés par le Conseil départemental pour les collégiens, le service municipal des sports propose sa propre version des Jeux pour les enfants des écoles élémentaires. En effet, la Ville a à cœur de promouvoir les valeurs du sport, du partage, de l'esprit d'équipe et de l'effort auprès des jeunes Maisonnais.



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Robert Sanial, qui s'en est allé le 15 mai dernier à l'âge de 85 ans. Figure de la vie associative et sportive maisonnaise, Robert Sanial est arrivé à la JAMA en 1953 comme moniteur de colonie de vacances. Le virus de l'animation et du monde associatif le gagne, le poussant à organiser une cinquantaine de colonies ou stages de football. Ce passionné de football dirigea ce sport à la JAMA de 1957 à 1986, avant de faire partie du comité directeur en tant que trésorier de 1995 à 2013. Il a également été à l'initiative de la naissance d'une section « anciens ». Robert Sanial était également un fervent philatéliste et un amoureux des voyages aux quatre coins du monde.

En 1972, il reçoit la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports, puis il obtiendra ensuite en 1980 la médaille d'argent et en 2014 la médaille d'or. À tout jamais sa mémoire restera gravée dans l'histoire de la JAMA et du monde associatif qu'il a servi pendant 65 ans.



Place à la balle aux pieds au Stade Delaune !



Distribution des récompenses par le maire, Olivier Capitano, à l'issue des Jeux multisports.

FETES DU BEBE GYM ET CONTRATS BLEUS

Les jeunes Maisonnais célèbrent le sport avec succès

Événements incontournables de la vie sportive maisonnaise, les fêtes du Bébé Gym et des Contrats Bleus ont battu leur plein les 20 et 22 juin derniers, réunissant enfants et parents au Palais des Sports de la ville. Près de 900 Maisonnais ont ainsi fêté le sport au gré des démonstrations et prouesses sportives des enfants qui participent à ces dispositifs gratuits tout au long de l'année. Gymnastique, trampoline, vélo, arts martiaux, escrime... pour les parents ces événements sont avant tout l'occasion de voir les activités réalisées par leurs enfants durant l'année avec le concours des moniteurs municipaux. Mis en place par la Ville, le Bébé Gym et les Contrats Bleus permettent aux jeunes Maisonnais de 3 à 11 ans de pratiquer des activités ludiques et sportives après la classe.



HANDBALL

L'ASA monte en Nationale 2 !

Un clapping (N.D.L.R. : applaudissement collectif) pour célébrer une victoire qui a un goût particulier. Le 8 juin, l'ASA Maisons-Alfort Handball jouait un match de barrage pour la montée en Nationale 2. Encouragée par plus d'une centaine de supporters et après un match très serré, l'ASA Handball a fait céder le club de Montfermeil pour gagner par 31 à 26. Cette montée historique vient clôturer une belle saison pour les joueurs et le club qui se sont beaucoup investis. Par cette accession à la N2, l'ASA Handball devient le 4^e club du Val-de-Marne derrière Créteil, Ivry (Lidle star ligue) et Nogent-sur-Marne (Nationale 1). Toutes nos félicitations !



Les joueurs de l'ASA Handball en plein « clapping » pour célébrer leur montée en Nationale 2.

CONSERVATOIRE

Une année qui se finit sur une note de conte de fée

Les 22 et 23 juin, les élèves de danse classique sont montés sur la scène du théâtre Claude Debussy pour présenter à un public conquis un spectacle sur le thème enchanteur et féérique de « *Blanche-Neige aux pays des merveilles* », un thème spécialement choisi par la professeure Marie de Coudenhove qui en a également assuré les chorégraphies et la mise en scène en collaboration avec Emma Nadeau, une ancienne élève du conservatoire.

Des anciens élèves accompagnent la nouvelle génération

Au total, les 105 élèves de danse classique ont livré une très belle prestation, avec le concours d'élèves en art dramatique, des ateliers Jazz et de Musiques actuelles, ainsi que de deux anciens élèves de la classe de Mme de Coudenhove et un danseur chorégraphe professionnel invité, Kevin Franc. Sans oublier la participation de César Sautes-Vescovali, ancien élève, entré au Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de Paris et Manon Louit, élève au Conservatoire à Rayonnement Régional de Boulogne-Billancourt.

Quelques jours plus tard, le 29 juin, s'est déroulé le concert de fin d'année du conservatoire, qui a réuni sur scène 150 choristes dirigés par Fanny Magnier sur le thème du Cinéma, accompagnés par des élèves accordéonistes de la classe de Sylvie Magand, ainsi que les classes d'orchestre à vent et cordes dirigées par Dominique Peyre, accompagnées par l'ensemble vocal.

À l'issue de ces représentations, les élèves ont reçu leurs diplômes en présence notamment du maire, Olivier Capitanio.

Comment s'inscrire au Conservatoire ?

Pour l'année 2019-2020, les inscriptions auront lieu les samedi 31 août (9 h 30 à 13 h et 14 h à 16 h), mardi 3 septembre (16 h à 19 h) et mercredi 4 septembre (9 h à 12 h, 14 h à 18 h) en fonction des disciplines.

Pour plus de détails, rendez-vous sur le site internet de la Ville, www.maisons-alfort.fr.



SCÈNE OUVERTE

Danses contemporaines et modern'jazz

Le 8 juin, les élèves du conservatoire sont montés sur la scène du théâtre Claude Debussy pour offrir une scène ouverte à un public ravi. En 1^{re} partie, les élèves de la classe de danse contemporaine de Charlotte Miller ont livré une prestation créative et aux chorégraphies originales, tandis qu'en seconde partie, les élèves les plus avancées de la classe de modern'jazz de Laure Démollière, dirigées depuis quelques mois par Marion Hardi, professeure remplaçante, ont démontré leur talent à travers un style incisif. Un beau moment de grâce et d'émotions.



BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUE

Les horaires d'été du 9 juillet au 31 août

Médiathèque André Malraux

01 43 76 30 77

Mardi de 14 h à 19 h 30

Mercredi de 14 h à 18 h

Jeudi fermé

Vendredi de 14 h à 17 h

Samedi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Bibliothèque du Centre

01 43 96 24 48

Mercredi de 14 h à 18 h

Vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

Samedi de 14 h à 17 h

Bibliothèque René Coty

01 43 53 23 78

Mardi de 14 h à 18 h

Mercredi de 9 h 30 à 12 h 30

Samedi de 9 h 30 à 12 h 30

Bibliobus

07 86 41 12 09

Mardi 17 h à 19 h Planètes : impasse Saint Maur

Mercredi 10 h à 12 h 30 et samedi 10 h à 12 h 30 Vert-de-

Maisons : rue Jean Jaurès (École Jules Ferry)

Mercredi 14 h à 16 h Alfort : rue du Maréchal Juin

Samedi 14 h à 16 h Alfort : rue Bourgelat (École Pasteur)

À noter que durant l'été vous pouvez emprunter 10 livres.
La durée de prêt est prolongée jusqu'au 31 août.

Théâtre

Présentation de la saison culturelle

La présentation de la saison culturelle 2019-2020 aura lieu lundi 2 septembre à 18 h 30 et mardi 3 septembre à 20 h 30 au théâtre Claude Debussy (entrée libre et gratuite).

Quand s'abonner ?

Pour les Maisonnais : à partir du jeudi 5 septembre, 14 h 30.

Pour tous : à partir du samedi 7 septembre.

Théâtre Claude Debussy, jusqu'au 19 octobre.

Le programme de saison sera déposé dans les boîtes aux lettres la première semaine de septembre.



Libre expression des groupes politiques représentés au conseil municipal de Maisons-Alfort

Respecter le pacte de confiance qui nous lie aux Maisonnais

Pour le Maire Olivier CAPITANIO et l'équipe municipale, **le respect des engagements pris devant les Maisonnais est une chose essentielle.** « Dire ce que l'on va faire et faire ce que l'on a dit » est la ligne de conduite qui guide l'action de la majorité municipale.

Nous poursuivons ainsi avec détermination **la mise en œuvre du projet municipal 2014-2020 tout en veillant à la bonne gestion de l'argent public** afin de pouvoir agir durablement en faveur de l'amélioration des services offerts à la population et du cadre de vie. D'importantes réalisations vont ainsi s'achever dans les semaines et mois à venir avec en particulier :

- La livraison d'ici à la fin de l'année d'un **gymnase multisports basse consommation énergétique**
- **Le réaménagement paysager du parvis du Grand Ensemble Liberté sur une surface de 5 000 m²** afin de donner à la nature plus de place et ainsi lutter plus efficacement contre les îlots de chaleur en ville.

- La livraison à l'automne dans le parc des Planètes d'une **maison de retraite de 70 places**, d'un **foyer d'accueil médicalisé pour personnes handicapées psychiques vieillissantes**, d'une **pension de famille** et de **50 logements sociaux de qualité**
 - **L'installation de la 7^e station Vélib' au métro « École Vétérinaire »** pour permettre d'encourager davantage encore la pratique du vélo dans notre ville
 - L'importante rénovation extérieure de l'école élémentaire Charles Péguy qui sera achevée avant la prochaine rentrée scolaire, etc...
- Hier comme aujourd'hui, aujourd'hui comme demain, la majorité municipale entend continuer d'agir avec énergie pour que Maisons-Alfort reste une ville harmonieuse et à l'écoute de tous ses habitants.**

**Le groupe de la Majorité Municipale
« Maisons-Alfort d'abord »**

Communiquer est une chose. Communiquer honnêtement en est une autre.

En page 11 du bulletin municipal de juin, on lit « Maisons-Alfort bien notée par les cyclistes ». FAUX. Consultons le rapport original sur le site parlons-velo.fr, repris par Le Monde. Sur une échelle de A + à G, notre ville obtient une note globale E « Plutôt défavorable » avec 2,9/6. Autres points noirs : la sécurité des enfants et des personnes âgées, le stationnement des véhicules sur les pistes cyclables.

Si une bonne note est obtenue sur l'entretien des itinéraires, il faut se souvenir que Maisons-Alfort n'a entrepris les travaux sur la D19 et la D6 que parce que le département les a pris en charge dans le cadre de son schéma départemental. Bel opportunisme.

La préconisation principale des Maisonnais est d'avoir un réseau vélo complet et sans couture. Avec 2,2 km pour 10 000 habitants, on est loin des 14,7 km d'une ville comme Gand (voir liens et références sur Facebook @malfortcvous).

Lorsque les Maisonnais pointent leurs problèmes de cadre de vie en réunion publique, le Maire dit trop facilement « impossible ».

Par exemple, nos rues sont encombrées de véhicules attirés par la non-régulation du stationnement : manque de places pour les Maisonnais, handicap pour le commerce, stationnement anarchique... Pourquoi ne pas réserver la gratuité aux seuls résidents ? Voir ce que font Chartres, Amiens ou Sevran. Pour les autres, des zones bleues ou des tarifications intelligentes sont possibles, par exemple avec une heure gratuite.

Notre Ville et ses habitants méritent qu'on prenne soin d'eux. Et de leur environnement. Vraiment.

Bonnes vacances à tous les Maisonnais, rendez-vous à la rentrée.

Maisons-Alfort : c'est vous !

Xavier COHARD, Marie-Line DUCRE, Gilles BETIS

Site internet : ps-ma.net

Facebook et twitter : PS Maisons-Alfort

Facebook Twitter @malfortcvous

Loi énergie – climat : l'action c'est pour plus tard ...

Le projet de loi relatif à l'énergie et au climat a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale vendredi 28 juin. A l'origine, la loi énergie climat avait vocation à remplacer la loi sur la transition énergétique de 2015 en intégrant les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et de nombreux autres thèmes comme la rénovation des bâtiments. Or, la majorité gouvernementale a systématiquement rejeté les obligations et les mesures efficaces à court terme comme la rénovation, dont l'enjeu est de sortir 7,4 millions de ménages de la précarité des « passoires énergétiques » et de baisser la consommation d'énergie.

M. de Rugy a rejeté tous les amendements prévoyant l'interdiction de la location des passoires énergétiques, proposant pour 2023 et 2028 des dispositions non contraignantes et condamnées d'avance à l'inefficacité.

Au final cette loi est une loi d'affichage écologique et pas

d'urgence écologique.

La canicule a fait fondre le courage politique du gouvernement et de sa majorité.

Bernard Bouché

Écologie et Solidarité, l'Alternative Citoyenne

PHARMACIES DE GARDE

14 juillet : VALLA-MAELFAIT

1, avenue du Général Leclerc

21 juillet : Pharmacie YOUK

99, avenue du Général Leclerc

28 juillet : Pharmacie des Planètes

141, rue Marc Sangnier

4 août : Pharmacie Jean Jaurès

139, rue Jean Jaurès

11 août : DUVAL-JARRIGE

16, avenue de la République

15 août : Pharmacie de la Santé

59, avenue du Général Leclerc

18 août : Pharmacie Chatap

24, Cours des Juilliottes

25 août : Pharmacie de la Mairie

61, avenue du Général de Gaulle

1er septembre : BERDUGO BORGNON

62, avenue du Général Leclerc

Retrouvez toutes les pharmacies de garde sur Facebook :
Ville de Maisons-Alfort.

RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

Vendredi 20 septembre de 15h45 à 17h : impasse Saint-Maur dans le quartier des Planètes.

Samedi 21 septembre de 10h à 12h : marché de Charentonneau, devant le magasin Auchan dans le quartier Liberté-Vert-de-Maisons, près de l'enseigne Picard dans le quartier d'Alfort (39, av. du Général Leclerc) et à la galerie commerciale des Juilliottes.

Dimanche 22 septembre de 10h à 12h : marché du Centre et devant le magasin Auchan avenue du Professeur Cadiot.

PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ



Michel Herbillon, en tant que député de Maisons-Alfort, et comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice), reçoit les Maisonnais sur rendez-vous (contactez le secrétariat au 01 43 96 77 23), et sans rendez-vous une fois par mois, à l'Hôtel de ville de Maisons-Alfort. Sa prochaine permanence sans rendez-vous est prévue le **12 septembre** de 17 h à 18 h.

BROCANTES

Dimanche 29 septembre : brocante de Charentonneau - avenues Georges Clemenceau et Gambetta, rues attenantes au Square René Coty et à la halle du marché.

Organisée par l'Association des Commerçants et Artisans de Charentonneau (ACAC)

Inscriptions et renseignements : acacmaisonsalfort@gmail.com

COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques

Marché du Centre : dimanches 21 juillet et 18 août de 8 h à 12 h.

Marché de Charentonneau : samedis 3 août et 7 septembre de 8 h à 12 h.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) :

sur rendez-vous en appelant le 01 45 18 37 27 ou sur la plateforme des démarches en ligne accessible depuis le site internet de la ville, www.maisons-alfort.fr, rubrique « Mes démarches ». Service totalement gratuit.

Nouveauté 2019 : toutes les collectes sont assurées les jours fériés

Le **jeudi 15 août**, la collecte des ordures ménagères est assurée dans le secteur Sud, tandis que les collectes sélectives (emballages et verre) sont assurées dans le secteur Nord.

Déchèterie

Afin de connaître la déchèterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter le Territoire Paris Est Marne & Bois au 01 48 71 59 13, par e-mail à environnement@pemb.fr ou consulter le site internet <https://parisestmarnebois.fr>. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

ÉTAT CIVIL

Mars

Naissances : Manon SCHAEFFER-AKL.

Avril

Naissances : PASCAL Raphaël, DEBBECH Chahine, MESGUICHE Noah, MARCHAND Jules, POLY Léonard, GARGOUCHE Adem, CIPOLIN NORROY Christina, DIAZ Amaïa, TEFFOT PENZ Gwenaël, HAMDAOUI Ilyane, MOULAI Nour.

Mai

Naissances : TAKARLI Léa, CHIBANI Yassin, RONDEAU Augustin, ROBIN Alyssa, DIMOV Victoria, GERVEREAU Ariane, DOMINGOS BUMBA Chrissy, CATURLA Léo, BISTER Léa, KEÏTA Noé, KOUARI Adam, PALOMO BLANDON Gianni, BEN HAYOUN GILLERON Sunshine, PERIS Juan, COHEN Rahel, MORAND Sofia, CAMARA Djibril, CERQUIRA GONÇALVES David.

Mariages : VILLAUDIÈRE Etienne et SEMSARY RAHIMI Jessica, CORBIN Jérémy et MOREIRA Mélissa, TOOHEY Mark et JAMROZ Aleksandra, BERTRAND Loïc et DUPUY Marion, BITEP ETAN Steve et GAUCHE Marélie, MANGA NKENE Jean et ALWANGA Christelle, DUPONT Quentin et TOURNOIS Marine, DEVEAUX Lionel et ATARASHI Mari, DOS REIS Gabriel et LECOQ Elodie, GELLEZ Donald et ARMENGOL Ana, GAO Stéphane et HU Sandrine, ZIOUCHE Karim et HASSAN Isabelle, ALI KAMEL Sayed et GAROT Catherine, BRAHAMI Steven et BERDAH Salomé, GIRIER-DUFOURNIER Ludovic et SABATUCCI Giulia, MUNOZ Anthony et FERNANDEZ Hélène, ZIANE Christopher et SARGENT Amandine.

DÉCOUVERTE DE LA VILLE

Le prochain circuit des nouveaux Maisonnais aura lieu le 12 octobre prochain. Venez nombreux découvrir votre Ville en présence des élus et du maire, Olivier Capitano.

Inscription au 01 43 96 77 08

ou par e-mail à comm.ville@maisons-alfort.fr

Forum des associations

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

**DE 9H À 18H
PALAIS DES SPORTS
4, RUE EDOUARD HERRIOT**

OMC
OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE

VILLE DE
MAISONS-ALFORT

EN PARTENARIAT AVEC
L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

 **VILLE DE MAISONS-ALFORT**



WWW.MAISONS-ALFORT.FR